



DEMANDE DE SUBVENTION
FORMULAIRE POUR TOUTE DEMANDE
DE SUBVENTION CULTURELLE

DIRECTION DE LA CULTURE



Votre référent dossier à la direction de la Culture pour le suivi administratif de la subvention :
Service administratif juridique et financier
Email : dc-subventions@cg78.fr

LE DOSSIER N°1 EST REMPLI UNE SEULE FOIS POUR TOUTES LES DEMANDES DE SUBVENTIONS CULTURELLES DE VOTRE COLLECTIVITE EN 2009

LE DOSSIER N°1 est accompagné DU ou DES dossiers n°2 correspondant à chacune des actions concernées par une demande de subvention culturelle en 2009.

Attention : **la date de retour de la demande de subvention est indiquée dans le dossier n°2** pour chaque action. Cette date est **impérative. Toute demande arrivée en retard ou incomplète ne sera pas traitée en 2009**

I - PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

- Commune
Nombre d'habitants de la Commune
- EPCI
Nombre de communes concernées
Nombre total d'habitants de ces communes
- Etablissement public / Autre (préciser)

1. COORDONNEES DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme public :
.....
.....
Adresse de l'organisme public :
.....
.....
Téléphone :
Télécopie :
Email (contact) :
Nom du Maire ou Président de communauté de communes:
Elu Délégué à la Culture (Nom et Titre) :
Nom du Directeur des Affaires culturelles:

Cachet de l'organisme



Site(s) Web de présentation de la commune ou communauté de communes :

http://

2. RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU DOSSIER

Nom / Fonction :

Téléphone (permettant un **contact direct et permanent** avec le Responsable administratif du dossier) :

.....

Email du Responsable administratif de la subvention:

3. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

N° SIRET (14 chiffres) :

II – DELEGATION DE SIGNATURE

OUI NON Si oui, merci de compléter les rubriques ci-dessous :

Nom et adresse de l'organisme public :

(ou cachet de l'organisme)

J'atteste que la personne, dont les qualités, nom et signature suivent, a procuration pour signer en mes lieu et place les documents demandés par les institutions concernées si je suis moi-même empêché.

Date de la délibération d'assemblée habilitant à solliciter des subventions et à signer le cas échéant les documents s'y rapportant (avec le nom et le statut du bénéficiaire) :

.....

Je m'engage à faire connaître toute limitation apportée à cette délégation de signature.

Personne recevant délégation :

NOM (en lettres capitales)Prénom

Qualité :

Signature :

Je certifie exactes les informations contenues dans ce dossier

Fait à, le.....

Le Responsable de l'organisme public (Nom en lettres capitales et signature)

.....

**Dossier n°1 à retourner [au plus tard le 15 FEVRIER 2009](#),
CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.**

Le 15 FEVRIER 2009 est une date butoir, tout dossier parvenu avant cette date pourra être instruit plus tôt.

Les dossiers en retard ou incomplets ne seront pas traités en 2009.

**CONSEIL GENERAL DES YVELINES
DIRECTION DE LA CULTURE
Hôtel du Département
2, place André Mignot
78000 VERSAILLES**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude des demandes de subventions par le Conseil général des Yvelines (Direction de la Culture). Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent personnellement. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Conseil général des Yvelines - Direction de la Culture – Hôtel du département, 2 Rue André Mignot, 78000 Versailles, tél : 01 39 07 70 65 ou 01 39 07 82 62.

AVEC CE DOSSIER N°1 SERONT ADRESSES AU PLUS TARD :

POUR LE 15 FEVRIER : les dossiers n°2 suivants (cocher les cases concernées)

Spectacle vivant

- Aide à la formation des associations musicales amateurs
- Festival professionnel de musique ou de danse
- Festival de théâtre amateur
- Aide au fonctionnement des associations de pratique amateur théâtre et musique

Expositions

- Salons d'art
- Catalogues d'exposition

Patrimoine

- Manifestation dans le domaine cinématographique
- Sociétés savantes (projets dans le domaine du patrimoine et de la mémoire)
- Plan exceptionnel de restauration du patrimoine

Bibliothèque

- Aide au fonctionnement d'une bibliothèque
- Promotion de la lecture publique hors bibliothèque

Tous domaines

- Culture et Handicap
- Aide au(x) projet(s)

POUR LE 30 AVRIL : les dossiers n°2 suivants

Spectacle vivant

- Aide à la diffusion professionnelle musique et danse
- Création théâtrale professionnelle
- Centre d'Action Culturelle
- Ecole de musique, de danse et d'art dramatique

Le dossier « Aide aux projets » est transmis sur demande effectuée auprès des services concernés (par le domaine du projet) de la Direction de la Culture.

Les dossiers « Centre d'Action Culturelle » et « Ecole de Musique » sont transmis directement aux structures (communes ou associations) concernées.